

Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

Près de 5 millions d'immigrés à la mi-2004

Catherine Borrel, cellule Statistiques et études sur l'immigration, Insee

À la mi-2004, 4,9 millions d'immigrés résident en France métropolitaine ; ils représentent 8,1 % de la population. Les immigrés originaires d'Afrique et d'Asie sont plus nombreux sur le territoire qu'en 1999 ; c'est l'inverse pour ceux issus des anciens courants migratoires, d'Espagne et d'Italie. Dans la population immigrée, hommes et femmes sont désormais aussi nombreux : l'immigration à dominante féminine liée au regroupement familial a succédé après 1974 à l'immigration de main-d'œuvre à majorité masculine. Grâce aux nouveaux arrivants, la population immigrée n'a pas vieilli entre 1999 et 2004-2005, contrairement aux non-immigrés.

Le niveau de formation s'est élevé nettement pour les immigrés, tout comme pour l'ensemble de la population. En particulier, par rapport à 1982, quatre fois plus d'immigrés détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur.

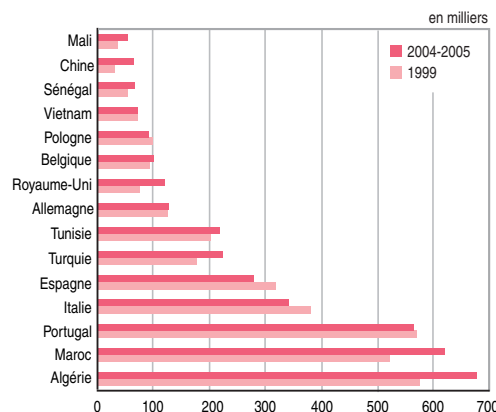
Quatre immigrés sur dix résident en Île-de-France, un sur dix en Rhône-Alpes et un sur dix en Provence - Alpes - Côte d'Azur.

À la mi-2004, 4,9 millions d'immigrés résident en France métropolitaine, soit 8,1 % de la population. Ils sont 760 000 de plus qu'en 1990 ; ils représentaient alors 7,4 % de la population. Le nombre d'immigrés a augmenté de 18 % depuis 1990 contre 7 % pour l'ensemble de la population métropolitaine. Une fraction importante de cette hausse est intervenue entre 1999 et 2004-2005 (*encadré 1*). Environ 960 000 immigrés sont arrivés en France entre le 1^{er} janvier 1999 et la mi-2004, soit près de un sur cinq. Près d'un quart vient d'un pays de l'Union européenne à 25.

Le nombre d'immigrés originaires d'Afrique ou d'Asie augmente

En 2004-2005, 1,7 million d'immigrés sont originaires d'un pays de l'Union européenne à 25, comme en 1999. Cette stabilité résulte d'un double mouvement. Les immigrés venus d'Espagne ou d'Italie, installés depuis le plus longtemps en France, voient leur nombre se réduire sensiblement sur la période, du fait des décès et du faible nombre de nouveaux arrivants ; il en va de même pour les immigrés originaires de la Pologne (- 8 000) (*graphique 1*). À l'inverse, le nombre de personnes venues d'un autre pays de l'Union européenne augmente de plus de 100 000, le Royaume-Uni étant à l'origine de près de la moitié de la hausse (45 000). Les immigrés venus du Portugal sont aussi nombreux à la mi-2004 qu'en 1999. La présence des immigrés d'Europe orientale, hors Union européenne, s'est fortement accrue (+ 37 %) : ils sont 250 000 en 2004-2005. Au total, la part des immigrés d'Europe baisse depuis 1975 (57 % en 1975, 49 % en 1999, 40 % mi-2004). Les immigrés natifs du Maghreb sont au nombre de 1,5 million en 2004-2005, soit 220 000 de plus qu'en 1999 (+ 17 %). Ce sont les personnes originaires

① Les immigrés selon leur pays de naissance en 1999 et 2004-2005



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensement de 1999, enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005.

d'Algérie ou du Maroc qui sont à l'origine de cette croissance (+ 100 000 pour chaque pays).

À la mi-2004, 1,4 million de personnes sont originaires d'autres parties du monde ; elles étaient 1,1 million dans ce cas en 1999 et 850 000 en 1990. Elles représentent 29 % de la population immigrée mi-2004, contre 20 % en 1999. Pour l'essentiel, elles sont originaires d'Asie (48 % dont 16 % pour la seule Turquie) et d'Afrique subsaharienne (40 %). Les immigrés natifs d'Afrique subsaharienne sont 570 000 à la mi-2004, en augmentation de 45 % par rapport à 1999. Parmi eux, sept sur dix viennent d'un pays anciennement sous administration française. Parmi les immigrés originaires du reste du monde, seuls les natifs de Turquie représentent plus de 4 % de la population immigrée résidant en France métropolitaine, la part des autres pays étant inférieure à 2 %.

Trente ans d'immigration féminine pour arriver à l'équilibre hommes-femmes

Au sein de la population immigrée, les femmes sont aussi nombreuses que les hommes. Cet équilibre, atteint en 1999 et confirmé en 2004-2005, s'est établi au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Depuis 1974, une immigration majoritairement féminine, liée au regroupement familial, a succédé à l'immigration de travail, essentiellement masculine. À la mi-2004, les femmes sont ainsi majoritaires parmi les immigrés résidant en France depuis moins de trente ans, mais minoritaires parmi ceux qui sont arrivés depuis plus longtemps (*graphique 2*). Ce seuil de trente années correspond à l'arrêt de l'immigration de travailleurs non qualifiés et au développement du regroupement familial. Ainsi, parmi les immigrés de 20 à 52 ans en 2004-2005, les femmes sont majoritaires. C'est le contraire entre 53 et 74 ans. Au-delà de cet âge, du fait de leur plus faible mortalité, les femmes sont de nouveau majoritaires, comme dans l'ensemble de la population.

Parmi les immigrés originaires du Maghreb, de Turquie ou du Portugal, les femmes sont moins nombreuses que les hommes. L'immigration en provenance de ces pays, motivée au départ par des raisons économiques, s'est poursuivie dans le cadre du regroupement familial.

En revanche, parmi les immigrés d'Asie du Sud-Est, venus en famille à la suite d'événements politiques, les femmes sont majoritaires. Pour les pays européens d'immigration ancienne (Italie, Espagne, Pologne), les femmes dominent désormais en raison du vieillissement de ces immigrés et de la plus forte mortalité des hommes.

Les immigrés sont plus nombreux entre 25 et 70 ans

Les plus jeunes sont peu nombreux parmi les immigrés : par définition, les immigrés ne naissent pas en France, et peu d'enfants ont été concernés par le regroupement familial, procédure plus souvent utilisée par les conjoints. Les immigrés sont aussi un peu moins nombreux aux âges élevés. À la mi-2004, 2 % des moins de 15 ans et 7 % des personnes âgées de 75 ans ou plus sont immigrés (contre 8,1 % tous âges confondus). Entre 30 et 59 ans, la part des immigrés atteint 11 %. La pyramide des âges de la population immigrée a donc une forme particulière : sa base s'élargit progressivement, puis les classes d'âge deviennent moins nombreuses à partir de 40 ans (*graphique 3*). Les populations immigrées se différencient sensiblement par leur âge selon leurs origines, ce qui reflète l'ancienneté des courants migratoires. Plus de la moitié des originaires d'Italie (54 %) ont plus de 65 ans contre 4 % des natifs d'Afrique subsaharienne. Parmi ces derniers, 21 %

sont âgés de moins de 25 ans, contre 13 % parmi l'ensemble des immigrés. Plus nombreuses ces dernières années, les arrivées d'immigrés ont globalement compensé le vieillissement des populations plus anciennes sur le territoire. Au contraire de la période 1990-1999, où il avait augmenté de plus de deux ans, l'âge moyen des immigrés est resté stable entre 1999 et la mi-2004 (45,1 ans à 44,9 ans). Dans le même temps, l'âge

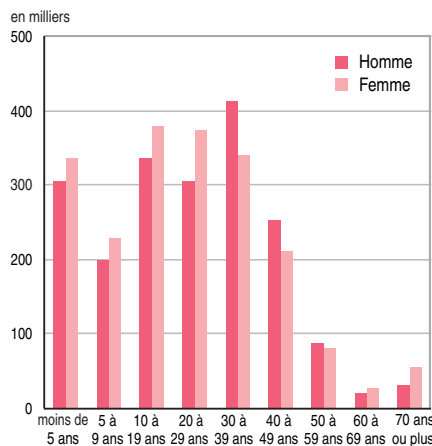
Encadré 1

Éléments sur l'évolution du nombre d'immigrés depuis 1990

À partir des deux collectes du recensement réalisées début 2004 et 2005, le nombre d'immigrés résidant en France métropolitaine a été estimé à 4,9 millions à la mi-2004. Ils étaient 4,3 millions d'après le recensement de 1999, et 4,2 millions d'après celui de 1990.

Entre deux dates, le nombre d'immigrés résidant sur le territoire évolue en fonction des décès en France et des mouvements d'entrée et de sortie du territoire. Un premier examen des données des différents recensements et d'autres données disponibles sur les décès et les entrées conduit à penser que le recensement de 1999 a sous-estimé le nombre d'immigrés. Cet examen se poursuit actuellement et donnera lieu à publication [3]. Il fournira un ordre de grandeur de la correction à apporter au nombre d'immigrés en 1999. Cette correction permettrait de reconstituer une évolution depuis 1990 plus cohérente avec les données issues d'autres sources comme celles des administrations qui comptabilisent annuellement le nombre d'étrangers admis à séjourner en France.

② Les immigrés par sexe et ancienneté d'arrivée



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005.

Encadré 2

Les étrangers en France

Mi-2004, 3,5 millions d'étrangers vivent en France. Un peu moins de trois millions d'entre eux sont nés à l'étranger, tandis que 550 000 sont nés en France. Parmi ces derniers, 450 000 sont des jeunes de moins de 18 ans, dont les parents sont étrangers et nés à l'étranger. Depuis 1999, le nombre d'étrangers a augmenté par rapport à 1999, plus faiblement que pour les immigrés : la hausse s'élève à 240 000 personnes. Le nombre d'étrangers de 18 ans ou plus a augmenté plus faiblement (+ 145 000).

moyen des personnes non immigrées augmentait d'un an (38,3 ans à 39,4 ans).

Deux millions d'immigrés sont de nationalité française en 2004-2005

À la mi-2004, 2 millions d'immigrés sont de nationalité française, soit 40 % des immigrés, contre 36 % en 1999 : ils ont acquis la nationalité française par naturalisation ou par mariage. Ils sont 407 000 de plus qu'en 1999, soit une augmentation de 74 000 par an en moyenne. Le nombre des immigrés étrangers a augmenté de 210 000 (+ 8 %) et atteint 2,9 millions.

Les femmes immigrées sont plus souvent de nationalité française que les hommes (42 % contre 37 %). Le nombre important de femmes âgées originaires d'Italie ou d'Espagne très souvent devenues françaises explique en grande partie cette différence.

L'acquisition de la nationalité française varie sensiblement selon le pays de naissance. Parmi les quinze pays d'origine des immigrés les plus représentés, le taux d'acquisition est supérieur à 50 % pour l'Italie, l'Espagne et la Pologne qui sont trois pays d'immigration ancienne et atteint 78 % pour le Vietnam. À l'opposé, se trouvent la Chine (18 %) et le Mali (21 %) d'où sont arrivés récemment des immigrés et un pays de l'Union européenne, le Royaume-Uni (12 %).

Un immigré sur quatre est diplômé de l'enseignement supérieur

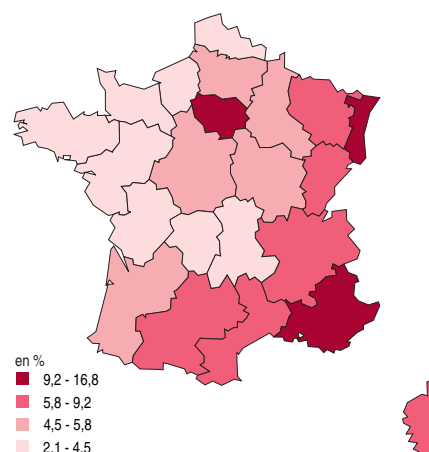
De 1982 à 1999, le niveau de formation des immigrés a fortement progressé (graphique 4). Si en 2004-2005, les immigrés de 30 à 49 ans sont nettement plus nombreux que les non-immigrés de cet âge à posséder au plus un certificat d'études primaires (CEP) (41 % contre 17 %), cette part a reculé de moitié depuis 1982. Par ailleurs, la proportion d'immigrés ayant un diplôme du supérieur se rapproche de celle des non-immigrés (24 % contre 29 %) ; elle a quadruplé depuis 1982, passant de 6 % à 24 % tandis que la proportion des non-immigrés diplômés de l'enseignement supérieur passait de 12 % à 29 %.

En 2004-2005, comme au cours des années précédentes, l'arrivée en France de nouveaux migrants plus diplômés que les résidents anciens entraîne une élévation du niveau de formation de l'ensemble des immigrés. Ainsi, à la mi-2004, le tiers des immigrés présents en métropole depuis moins de dix ans a un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 27 % pour ceux arrivés entre 10 et 19 ans auparavant. En revanche, les nouveaux migrants de 2004-2005 sont un peu moins diplômés que les nouveaux migrants de 1999 : 33 % des immigrés qui résident en France depuis moins de dix ans à la mi-2004 sont diplômés de l'enseignement supérieur ; ils étaient 37 % en 1999.

Quatre immigrés sur dix résident en Île-de-France

Trois régions métropolitaines rassemblent près de 60 % des immigrés en 2004-2005 (carte). Près de quatre immigrés sur dix résident en Île-de-France où un habitant sur six est immigré. Rhône-Alpes et Provence - Alpes - Côte d'Azur suivent loin derrière (11 % et 9 %). La part des immigrés est supérieure à la moyenne nationale en Alsace, en Corse, Midi-Pyrénées, Provence - Alpes - Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon (entre 9 % et 10 % dans chacune de ces régions). Les immigrés sont peu présents dans l'ouest de la France. En Bretagne, en Basse-Normandie et dans les Pays de la Loire, les immigrés forment moins de 3 % de la

Part des immigrés en 2004-2005 par région



Champ : France métropolitaine.

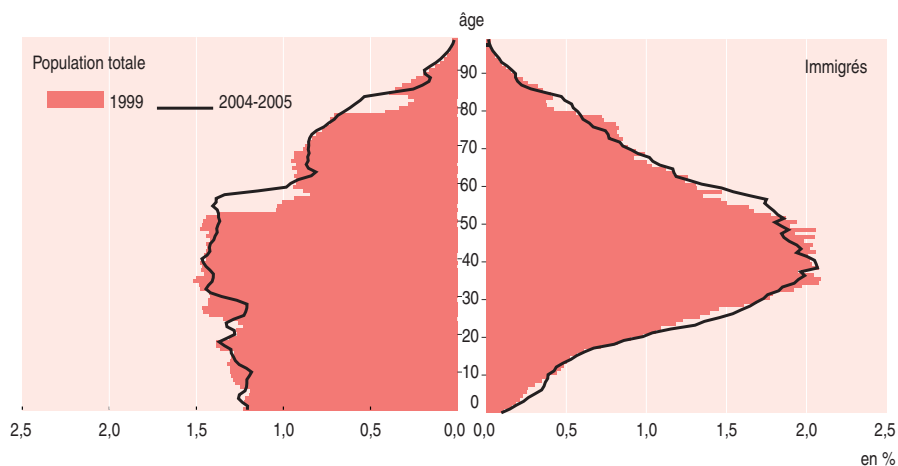
Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005.

population. Les immigrés arrivés en France métropolitaine depuis moins de dix ans se répartissent dans les régions françaises comme ceux arrivés depuis plus longtemps. En revanche, la répartition par région diffère selon le pays d'origine. Parmi les natifs de l'Afrique subsaharienne, 60 % résident en Île-de-France. Pour les originaires de Turquie, seuls 29 % sont dans ce cas ; 13 % habitent en Alsace (4 % pour l'ensemble des immigrés).

6 % d'immigrés dans les Dom

Mi-2004, 110 000 immigrés ont été recensés dans un département d'outre-mer, soit 6 % de la population de ces départements. C'est en Guyane que la présence d'immigrés est la plus forte

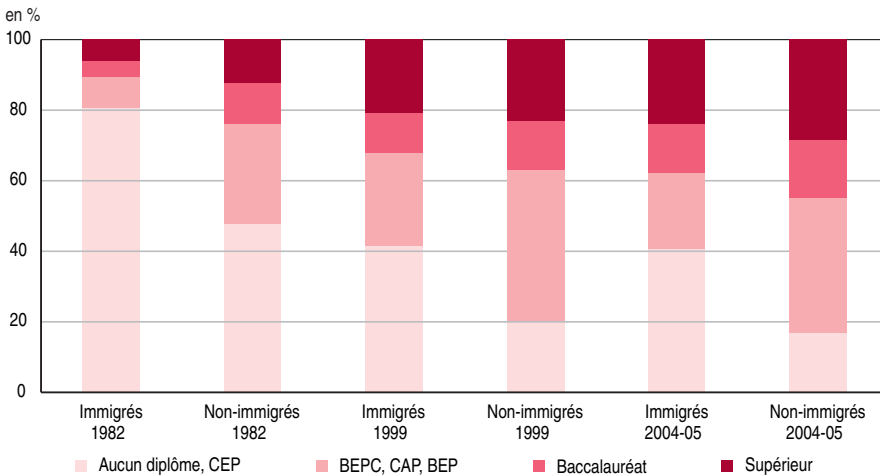
③ Pyramide des âges des immigrés et de l'ensemble de la population en 1999 et 2004-2005



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensement de 1999, enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005.

④ Évolution de la structure des diplômes des immigrés et des non-immigrés



Champ : personnes âgées de 30 à 49 ans à la date du recensement, résidant en ménage ordinaire et non étudiantes.
Source : Insee, recensements de 1982 et 1999, enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005.

alors que les immigrés sont très peu nombreux à la Réunion et en Martinique (moins de 2 %), la Guadeloupe se situant dans la moyenne des départements d'outre-mer. Huit immigrés sur dix résidant dans un Dom sont nés sur le continent américain, principalement à Haïti (30 % des immigrés résidant dans un Dom), au Surinam (14 %) ou au Brésil (14 %). Assez peu viennent d'un pays d'Afrique anciennement sous administration française (7 %).

Sources

Les résultats présentés dans cet *Insee Première* sont issus d'estimations réalisées à partir du cumul des deux premières enquêtes annuelles de recensement, qui ont eu lieu en janvier 2004 et 2005. Les résultats ainsi obtenus peuvent s'interpréter comme décrivant une situation moyenne conventionnellement datée mi-2004. La nouvelle méthode de recensement substituée au comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans une technique d'enquêtes annuelles en distinguant deux groupes de communes : les communes de moins de 10 000 habitants d'une part,

recensées une fois tous les cinq ans par roulement, et les communes de 10 000 habitants ou plus d'autre part, pour lesquelles un échantillon d'adresses regroupant environ 8 % de la population est recensé chaque année.

Le concept de population mis en œuvre dans les recensements français et dans les estimations de population est celui de population résidente : sont comptées les personnes qui séjournent plus de six mois par an sur le territoire français. À ce titre, les immigrants clandestins ont vocation à être comptabilisés dans la population. On sait cependant que les recensements n'échappent pas à des omissions. Et il est probable que les personnes en situation irrégulière sont omises plus fréquemment que l'ensemble de la population, sans qu'on puisse donner d'indications chiffrées.

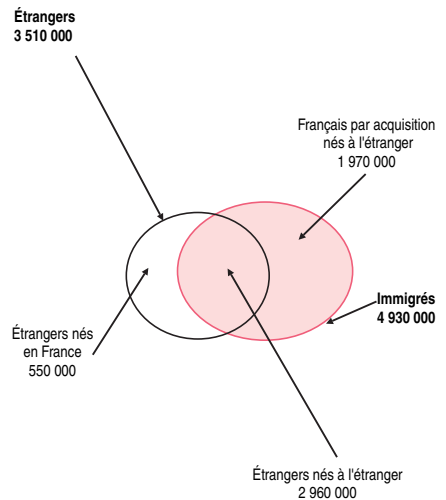
Définitions

Immigré : personne résidant en France, née étrangère dans un pays étranger.

Étranger : personne résidant en France et n'ayant pas la nationalité française, (*encadré 2*).

Ainsi, la qualité d'immigré est définie en fonction d'un double critère, immuable, de lieu de naissance et de nationalité. Tout

⑤ Étrangers et immigrés



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005.

immigré n'est pas étranger : un immigré a pu acquérir la nationalité française. À l'inverse, tout étranger n'est pas immigré : certains étrangers sont nés en France : c'est le cas de 550 000 d'entre eux à la mi-2004 (*graphique 5*).

Bibliographie

- [1] Boëldieu J., Borrel C., « La proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans », *Insee Première* n° 748, novembre 2000.
- [2] Boëldieu J., Borrel C., « De plus en plus de femmes immigrées sur le marché du travail », *Insee Première* n° 791, juillet 2001.
- [3] Desplanques G., « Solde migratoire et données de recensements » *document de travail*, à paraître, insee.fr.
- [4] Desplanques G., Royer J.-F., « Enquêtes annuelles du recensement : premiers résultats de la collecte 2004 », *Insee Première* n° 1000, janvier 2005.
- [5] Insee, « Population immigrée, population étrangère », recensement de la population 1999, Tableaux thématiques, décembre 2001.
- [6] Insee, « Les immigrés en France », *Références*, 2005.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2006

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin
Maquette : Brigitte Rols
Code Sage IP061098
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2006

